

Profs de morale : l'angoisse croît

ÉCOLE Ils prédisent le chaos dans les cours de religion, morale et philo

► Les profs de morale souhaitent bénéficier d'une priorité pour enseigner le futur cours de philo/citoyenneté.

► A ce stade, ils n'ont reçu aucune garantie.

En mars 2015, la Cour constitutionnelle décrétait que le cours de morale dispensé à l'école publique n'était plus neutre et que les élèves avaient donc le droit de s'en faire dispenser – du cours de morale comme des cours de religion.

Cet arrêt a forcé la Communauté française à ficeler vite-vite une alternative : le cours de rien (dit plus officiellement : Encadrement pédagogique alternatif, ou EPA), introduit dans la grille à l'automne 2015. L'arrêt a aussi précipité la création d'un cours de philosophie et citoyenneté, qui sera introduit au primaire en septembre 2016, au secondaire en septembre 2017, et qui remplacera le cours de rien.

Quelques jours après l'arrêt de la Cour, des professeurs de morale créaient un Collectif. Il compte désormais 580 membres. Leur combat essentiel était/est de soutenir que le cours de mo-

rale est neutre, contrairement à ce qu'a prétendu la Cour constitutionnelle. Ils souhaitent aussi défendre leur emploi : la dispense offerte aux élèves depuis la rentrée 2015 a surtout siphonné dans le cours de morale.

Nous avons rencontré quelques-uns des artisans du Collectif – son porte-parole Christophe Bodart, Pierre-Stéphane Lebluy et Laurent Deroo.

En douze mois, les mines se sont encore allongées.

Parce que le politique les écoute peu, dit Christophe Bodart. Parce que l'EPA a fait perdre des heures à pas mal d'entre eux. Et parce que l'introduction du cours de philosophie/citoyenneté promet d'amplifier le chaos.

Le cours de rien a déjà semé la pagaille. S'y sont donc inscrits les élèves souhaitant échapper au cours de religion/morale. Cet EPA a souvent été confié à des profs de morale mais pas toujours. Et parfois, ça bricole. Le collectif cite le cas d'un prof de pratique professionnelle qui a été chargé de l'EPA – « *Il est totalement perdu, évidemment...* »

Souvent, les élèves ont choisi de se faire dispenser de religion/morale en pensant que l'EPA serait une activité tranquille, sans travail et sans cotation – côté moti-

vation, il y a donc mieux. Quant aux profs de morale, ils ont l'amer sentiment que l'EPA n'est qu'un vague copier-coller de leur cours.

A terme, cet EPA disparaîtra donc pour laisser la place à un cours de philo/citoyenneté. Et là, le Collectif est deux fois inquiet.

La première inquiétude est liée au scénario retenu par la majorité (lire ci-contre). On le résume :

tous les élèves de l'officiel auront 1 heure de citoyenneté/philo. Et certains en auront 2.

Qu'est-ce qui fera la différence entre le cours de 1 heure et celui de 2 ? Réponse : a priori... rien. Le cours de 1 heure sera couvert par des programmes. L'élève qui aura une 2^e heure aura des activités de complément – pas encore définies... si elles le sont un jour.

Un très joli désordre

Bref : on se destine à très un joli désordre où les profs ne sauront plus où donner de la tête. La position du collectif : « *Il faut deux heures de philo/citoyenneté, pour tout le monde. Et point.* »

L'autre inquiétude : l'emploi.

Comme l'EPA, mais dans une plus large mesure, la philo/citoyenneté va faire perdre des heures aux profs de religion/morale puisque leur cours passera à 1 h. Et vu que des élèves pourront,

comme depuis l'automne, se faire dispenser de religion/morale, on frôlera l'hécatombe.

Au-delà d'une phase transitoire (on parle de 2020), la philo/citoyenneté sera donnée par des profs disposant d'un titre pédagogique, d'une formation au cours de philo/citoyenneté et d'une formation à la neutralité. Ces conditions mettent les profs de morale en position favorable pour compenser leurs heures perdues en donnant philo/citoyenneté. Mais avant 2020 ? Rien n'est clair et le politique ne promet pas de réponse avant des semaines – l'affaire se discute toujours au gouvernement.

Le Collectif ne refuse pas que la philo/citoyenneté soit enseignée aussi par des profs de religion. Mais ils s'estiment plus exposés que leurs collègues de religion. Aussi, se disant naturellement qualifiés pour enseigner philo/citoyenneté, ils demandent à bénéficier d'une priorité pour enseigner celle-ci. Pour l'heure, cette priorité, évoquée verbalement ci et là côté politique, n'est pas garantie sur papier et rien ne dit qu'elle le sera. Le temps passe. Le politique se tait (« *Il est vraiment très difficile d'avoir des informations* », regrette Christophe Bodart). Et les mines s'allongent. ■

PIERRE BOULLON

PHILO/CITOYENNETÉ

Une heure pour tous, deux heures pour certains

Au printemps 2015, le gouvernement PS-CDH de la Communauté française a décidé d'activer la mise en place d'un cours de philosophie et citoyenneté. Il sera introduit en

septembre 2016 au primaire, un an plus tard au secondaire. Pour cela, le cours de religion/morale passera de 2 heures/semaine à 1 heure. On dégage ainsi dans la

grille-horaire 1 heure pour la philo/citoyenneté. Mais les élèves qui souhaitent se faire dispenser du cours de religion/morale auront, eux, 2 heures de citoyenneté/philo. (P.Br)